

**COMPTE RENDU**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE**  
**DE LA COMMUNE DU MESNIL THERIBUS**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 9 juin 2022 à 20h en la mairie sous la présidence de Madame DELANDE Carole Maire.

PRESENTS : Mmes NABBEN, CHARTON, BOULLET, FERNANDEZ  
Mrs DUBOIS, RICHARD, PETIT, LEVACHER

ABSENTS : Mme BAUER, Mme OULLIER  
Mrs COLLEMARE, MELLIER  
Mr BIDARD donne pouvoir à Mme DELANDE  
Mme OULLIER donne pouvoir à Mme BOULLET  
Mr MELLIER donne pouvoir à Mr LEVACHER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BOULLET

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9/06/2022**

Aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal approuve et valide le compte-rendu de la réunion de conseil du 9 juin 2022.

**DÉLIBÉRATION CONVENTION / POSE DE LA MACHINE A PAIN SUR LE DOMAINE PUBLIC**

Madame Le Maire expose le fait que la machine à pains sera installée sur le domaine public et qu'à cet effet il est indispensable de signer une convention d'occupation du domaine public ainsi qu'une convention entre la boulangerie SAS MALO et la Mairie de Le Mesnil-Théribus.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal accepte à l'unanimité que Madame le maire signe les différentes conventions.

La machine à pains sera mise en service à partir du 21 juillet 2022.

**LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE DE PASSER UN BEL ÉTÉ**  
**PRENEZ SOIN DE VOUS**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 15 SEPTEMBRE 2022 À 20H**